

tobre. — Requesens adresse au Roi une relation de ce que le conseiller Foncq a traité avec l'archevêque de Cologne (1). — Le comte de la Roche ayant envoyé un trompette à Rotterdam, pour traiter de la rançon de quelques prisonniers, dans le temps qu'on parlait de la mort du prince d'Orange, des soldats et des bourgeois lui dirent que, si l'on pensait que cet événement mît fin à tout, on se trompait; qu'ils ne manqueraient pas de chefs, et qu'ils se défendraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang (2).

Liasse 560.

1396. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 16 septembre 1574.* Il propose, pour la présidence du conseil privé, le chancelier de Gueldre (3). D'Assonleville pourrait convenir aussi; mais il ferait faute pour les affaires, qui passent toutes à présent par ses mains. — Il pense que, après la mort de Viglius, il sera inutile de nommer un président du conseil d'État. — Il insiste pour que Champagney reçoive une destination hors des Pays-Bas; on pourrait, selon lui, l'envoyer à Naples, auprès de son frère (4), dont les conseils l'amenderaient peut-être. Quoique le grand commandeur le tienne pour bon catholique, il n'en fut pas moins surpris de l'entendre dire, à son retour d'Utrecht, au sujet de la réduction des insurgés, qu'on pourrait dissimuler avec eux touchant le point de la religion, pourvu qu'ils ne fissent pas d'actes extérieurs, comme on dissimulait avec les Anglais, les Osterlins et les Allemands, et tâcher de les ramener à la vraie religion, au moyen de bons prédicateurs et curés. — Requesens pense toujours à introduire dans le conseil des finances, comme chefs, Gerónimo de Roda et Rassenghien; quant à Beaufort, vu sa parenté avec le comte d'Egmont, et

(1) Voy. p. 140.

(2) Voy. un extrait de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCLXXXII.

(3) Arnould Sasbout.

(4) Le cardinal de Granvelle, vice-roi de Naples.

Le conseil d'État d'Espagne ne fut pas d'avis que Champagney fût envoyé à Naples, où, selon lui, il pouvait faire plus de mal encore qu'aux Pays-Bas; il lui parut que, puisqu'il demandait son congé, on devait le lui donner. Le Roi écrivit, en marge du rapport que Çayas lui fit à ce sujet : *En esto menester será mirar y pensar un poco mas, y así lo acordad después* (En ceci, il sera besoin de réfléchir un peu plus, et, par conséquent, faites-m'en souvenir plus tard).

qu'il est marié avec une sœur de Lumey (1), il ne peut nullement convenir.

Liasse 560.

1597. *Lettre du mestre de camp Valdès au grand commandeur de Castille, écrite de...., le 18 septembre 1574.* « Hier vendredi, au matin, les ennemis, » voyant que les eaux s'étaient beaucoup augmentées, et que le vent leur » était favorable, vinrent avec toute leur flotte tenter le passage. Elle était » précédée d'une grande barque plate, toute garnie de bastions, et armée à la » proue d'un demi-canon et de plusieurs pièces de campagne. Elle ressem- » blait presque à la machine avec laquelle don Garcia canonna Afrique (2). » Derrière, venaient huit galiotes bien armées, et beaucoup d'autres chaloupes » (*charruas*) et petites barques, au nombre de plus de quatre cents, à ce que » j'appris d'un espion sorti de Delft le même jour. Ils arrivèrent, avec toute » cette flotte, à une portée de mousquet du pont par où ils voulaient passer, » et canonnèrent depuis l'heure que j'ai dite jusqu'à midi, avec tant de furie, » que, si j'excepte la canonnade d'Ingolstadt, je n'ai jamais vu chose pareille. » Ils débarquèrent sur une digue jusqu'à deux cents Français, et, sous la » protection de leur flotte, ils se retranchèrent aussitôt. De là ils nous fer- » maient le passage de la digue. Je n'eus à leur opposer que deux pièces de » campagne; mais elles firent grand effet, parce que les navires étaient si » nombreux que pas un coup n'était perdu. Nos troupes, d'ailleurs, occupè- » rent une si bonne position, et elles montrèrent tant d'ardeur, que l'ennemi, » qui recevait beaucoup de mal de notre artillerie et de notre mousqueterie, » se retira, et avec tant de précipitation, qu'il abandonna sur la digue les » deux cents Français. J'ordonnai à nos gens de marcher contre ceux-ci; » mais l'eau était si haute, qu'il fallut, pour arriver à eux, franchir en na- » geant quelques passages. Avec tout cela, ils furent chassés de leurs tran- » chées, et contraints de se sauver à la nage, en laissant une grande quan- » tité d'armes, de manteaux, de chapeaux, et une barque armée qu'ils avaient

(1) Guillaume de la Marck, seigneur de Lumey et de Seraing. C'était lui qui, à la tête des gueux de mer, avait surpris la Brielle.

(2) Valdès veut parler ici du siège et de la conquête d'Afrique que firent les Espagnols en 1550. Don Garcia de Tolède eut la principale part dans cette conquête. (Voy. SANDOVAL, *Historia de Carlos V*, liv. XXX.)

» près de leurs tranchées, avec des tonneaux de mèches et de poudre, et beau-
 » coup de provisions de bouche. Plusieurs furent atteints et tués. Le dom-
 » mage que nous avons souffert a été peu de chose, car nous n'avons eu
 » que cinq pionniers et quatre soldats tués, et quelques blessés. Je crois
 » que de ce côté ils ne tenteront plus le passage, tant ils ont été maltraités.
 » — La première fois que j'entrai en Hollande, je saisis une lettre du prince
 » d'Orange, écrite de sa main propre à Sainte-Aldegonde, qui se trouvait
 » alors à Maeslandsluys, et je l'envoyai au seigneur duc d'Albe. Il y était dit :
 » *Je vous avais ordonné de rompre l'écluse de Maesland, pour inonder les*
 » *alentours; mais les états se sont assemblés ici, et l'on a convoqué des*
 » *hommes experts, qui trouvent que, si l'on rompt ces écluses, tout le pays*
 » *sera noyé, sans que l'on puisse jamais le recouvrer. Ainsi, il convient de ne*
 » *pàs rompre ladite écluse. J'ai jugé à propos de donner avis de cela à V. E.,*
 » pour qu'elle sache que, toutes les fois qu'elle voudra noyer ce pays, elle
 » en a le moyen; et puisque les rebelles eux-mêmes en ont fait naître l'idée,
 » s'ils persévèrent dans leur rébellion obstinée, ils méritent bien d'être
 » noyés (1). »

Liasse 560.

1598. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 20 septembre 1574. (En français.)* Il lui fait connaître que ses commissaires ont enfin conclu un arrangement avec ceux de la reine d'Angleterre, touchant la restitution réciproque des biens arrêtés dans les deux pays, et l'instruit de différentes particularités relatives à cette affaire :

« Sire, il y a quelque temps que je n'ay rien dict à V. M. touchant le besoigné des sieur de Sweveghem et advocat fiscal de Brabant, commissaires de la part d'icelle en Angleterre, d'autant qu'il ny avoit chose le méritant, se passant le tout pour lors en disputes, altercations et difficultez, jusques à quelque temps en çà que, commenceant les commissaires de costé et d'aultre à se joindre de quelque peu, et se considérant qu'en choses samblables, et mesmement en matière de restitution, l'on ne vient jamais à recouvrer le tout, et que à grande difficulté l'on s'accorde sans que quelques-ungz en sentent quelque intérêt, s'escripvit ausdicts commissaires qu'ilz regardissent d'en faire une

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCLXXXIII.

fin et wuyder, au moindre mal qu'ilz pourroyent. Depuis quoy, lesdicts commissaires m'avisarent comme ilz s'estiont approchez de plus près avec ceulx d'Angleterre, si que les choses prenoyent chemin de parvenir à quelque accord; et s'estant icy veues les particularitez contenues en leur besoingné, et ayant samblé par trop préjudiciables aux subjectz de V. M., je le leur feis escripvre et représenter, et leur prescrivre ce que avoit icy samblé qu'ilz debvoyent faire, comme se peult veoir par les copies qui vont avec ce despesche: mais, avant qu'ilz eussent receu ceste ma lettre, avoyent desjà passé outre à l'accord et conclusion d'icelluy, couché par escript, et m'en adverty, et m'envoyé double d'icelluy. Lequel ayant icy esté veu en conseil, y furent considérez quelques pointz, lesquels, couchés par escript, je feis envoyer, avec la lettre dudict advocat fiscal et ladicte copie de l'accord, au prévost de Saint-Bavon à Bruxelles, pour, après l'avoir aussy veu, m'en dire son advis, comme il a fait, concluant enfin par icelluy, puisque l'on estoit venu si avant, qu'il ne seroit bienséant de désadvouer ce que lesdicts commissaires avoyent besoingné, traicté et conclu en vertu du pouvoir qu'ilz ont, comme s'estant de longtemps bien préveu que ne seaurions vuyder ces différendz sans grande perte des nostres, ains que, pour mettre une fois fin aux différendz, accommoder les affaires publiques et rentrer avec la royne en quelque meilleure intelligence (à laquelle elle sambloit maintenant incliner), luy sembloit que l'on ne debvoit rejeter ledict accord, ains en ce ensuyvre l'avis desdicts commissaires, comme le contient plus amplement et particulièrement la lettre dudict prévost, dont s'envoye copie (1), ensemble de la lettre dudict advocat fiscal d'avertissement dudict accord (2), copie d'icelluy (3) et desdictes considérations, et en outre de ma responce là-dessus audict advocat, avec laquelle se luy envoioient lesdicts pointz icy considérez sur ledict accord, avec charge de veoir si icelluy se pourroit redresser suyvant iceulx pointz, sans toutesfois rompre la négociation, comme V. M. se pourra faire informer plus amplement par ladicte copie.

» Depuis quoy, ledict Boisschot m'a escript comme l'on avoit desjà passé

(1) Voy. la lettre n° 1589, p. 146.

(2) Voy. la lettre n° 1586, p. 142.

(3) Voy. la lettre n° 1584, p. 158.

oultre à la conclusion dudict accord, avant que mes lettres susdictes estoyent arrivées vers luy : si que ne s'y povoit faire changement, comme le porte plus amplement copie de sa lettre cy-joincte. De manière que, s'estant achevé ce fait de la restitution réciproque, et si tant sera que l'armée d'Espagne ne debvra passer en çà, lesdicts commissaires retourneront bientost, selon qu'ilz m'en ont fort instamment requis.

» De tout quoy j'ay bien voulu donner compte à V. M., à ce qu'icelle sceût ce que passe en cest endroit, faisant à tant fin de ceste, par me recommander très-humblement en la bonne grâce de V. M., et supplier le Créateur donner, sire, à icelle très-longue et très-heureuse vie. D'Anvers, le xx^e jour de septembre 1574. De V. M. très-humble et très-obéissant serviteur et vassal, DON LUIS DE REQUESENS. »

Secrétaireries provinciales, liasse 2579.

1399. *Lettre du mestre de camp Valdès au grand commandeur de Castille, écrite de Zouterwoude, le 21 septembre 1574.* Les eaux crurent tellement, à cause d'une grande tempête qui survint, qu'il fut obligé d'abandonner la digue de Zoetermeer; déjà les navires des ennemis passaient à la voile par les prairies. Il s'est retiré sur la digue de Zouterwoude, le seul passage qui reste pour arriver à Leyde, et il s'y fortifie. — La tempête continue. — L'eau croît tellement, qu'il craint que tout le pays ne soit bientôt submergé, et que les ennemis ne puissent naviguer partout. — Un homme sorti de Leyde dit que, tous les quatre jours, ils tuent quatre-vingt vaches, et que chaque habitant a de ration une demi-livre de viande pour ces quatre jours, sans aucun autre aliment, et l'on voit à quelle extrémité ils sont réduits par l'état de ceux qui sortent de la ville. — Depuis cinq jours, le comte de la Roche a à Warmond un trompette et deux bourgmestres avec lesquels il parlemente.

Liasse 560.

1400. *Lettre du mestre de camp Valdès au grand commandeur de Castille, écrite de devant Leyde, le 23 septembre 1574.* Ses gens ont de l'eau jusqu'à mi-jambe. Il croit pourtant qu'elle ne s'élèvera pas jusqu'au point que des navires puissent passer par les prairies.

Liasse 560.

1401. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers,*

le 23 septembre 1574. L'évêque de Liège lui a envoyé l'archidiacre de Brabant, pour lui faire savoir qu'il s'est tenu, au mois d'août, une diète des princes du cercle de Westphalie; qu'on s'y est beaucoup occupé des affaires des Pays-Bas; que tous ces princes désirent qu'elles s'accomodent, et que l'évêque serait charmé de savoir ce qui, de la part du Roi, pourrait être offert aux rebelles. — Requesens lui a répondu qu'il s'étonnait d'une pareille demande; que, par le pardon publié, le Roi leur avait offert tout ce qu'il pouvait; que, s'ils ne s'en contentaient pas, c'était à eux à préciser ce qu'ils prétendaient de plus, et que, s'ils élevaient des prétentions déraisonnables, il convenait que lesdits princes se déclarassent contre eux. — Le même archidiacre lui a dit que les princes protestants d'Allemagne, aidés des hérétiques des Pays-Bas, de France et d'Angleterre, travaillaient vivement à persuader les princes ecclésiastiques d'embrasser leur communion, de se marier et de faire de leurs églises des États patrimoniaux, promettant de les y aider. La proposition a été faite à l'évêque de Liège lui-même. — L'archevêque de Cologne a dit au prévôt Foncq qu'il était résolu de se marier, parce que son humeur ne le portait pas à s'occuper des choses spirituelles, et que, puisqu'il était serviteur du Roi, on lui cherchât aux Pays-Bas quelque riche héritière; que le Roi lui donnât une charge de guerre dans laquelle il pût lui être utile, et qu'alors il renoncerait à son église. — Foncq rapporte, de plus, que presque tous les chanoines de Cologne sont hérétiques, quoique le magistrat et la majorité des habitants soient catholiques; que, en ce qui concerne l'archevêque, son catholicisme consiste à entendre la messe, mais qu'il y va en manteau, l'épée au côté et avec beaucoup de plumes; qu'il le vit vêtu ainsi tous les jours qu'il passa à Cologne, sans qu'une seule fois il portât l'habit ecclésiastique. — Le même archevêque a écrit à Requesens que, depuis le départ de Foncq, il avait parlé au comte Jean de Nassau; qu'il l'avait trouvé très-désireux de voir son frère se réduire sous l'obéissance du Roi; qu'il croyait en conséquence qu'il serait à propos de lui accorder un sauf-conduit au moyen duquel il pût traverser les Pays-Bas, pour aller conférer avec le prince. — Requesens n'a pas cru devoir acquiescer à cette proposition (1).

Liasse 560.

(1) Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet au président Viglius, et dont l'original est dans nos Archives :

1402. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, écrite de Madrid, le 24 septembre 1574.* L'adelantado Pero Menendéz de Avilès, capitaine général de l'armée navale réunie à Santander, après avoir attendu quelque temps les hourques (*urcas*) qui devaient apporter des vivres de l'Andalousie, voyant que la saison avançait, résolut de mettre à la voile; mais à peine une partie de la flotte avait-elle pris la mer, qu'il lui survint une fièvre violente, qui l'emporta le 16 septembre. — Dans le même temps, un grand nombre de maladies se déclarèrent parmi les équipages de la flotte, ainsi que parmi les troupes qu'elle devait transporter aux Pays-Bas, et elles enlevèrent beaucoup de monde. — En présence de ces difficultés, le Roi, selon les conseils qui lui ont été donnés, a résolu de renoncer à l'expédition projetée, et de faire désarmer la flotte, « croyant que telle est la volonté de Dieu, puisqu'il lui a plu de susciter tant » d'obstacles au départ des navires (1). »

Liasse 561.

1405. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, écrite de Madrid, le*

« Monsieur de Saint-Bavon, vous sçavez à quoy le prévost Fonck fust dernièrement envoyé vers l'archevesque de Couloigne, duquel je viens présentement de recevoir la lettre cy-enclose, laquelle ne m'a mis en peu de perplexité, voyant ce qu'il m'y propose. Sur quoy ayant bien pensé, ne me samble en façon quelconque le devoir faire, estant certain que ce ne sçauroit estre, sans qu'il fust incontinent divulgué partout, et interprété comme si de ce costé l'on pourchassast cecy. Et si de par delà l'on a envie parvenir à la grâce du Roy, et que à cest effect soit besoing que le conte Jehan de Nassau se voye avec son frere, il y a plusieurs autres voyes, comme par Embden et ailleurs, d'y aller, comme font journallement plusieurs. Il y a en oultre (qu'est bien le principal) qu'il ne convient que le conte Jehan se fasse cognoistre des estatz d'Hollande, afin qu'ilz ne fassent quelque secrete practique avecques luy, soit pour le choisir à chief, advenant que ledict prince decédast, ou autrement. Et ledict seigneur archevesque n'a faulte de gens de qualité et confidés pour en choisir ung qu'il advisera plus à propos, et l'envoyer vers ledict prince, auquel seray content de donner le saulf-conduict qu'il demande. Sur tout quoy je vous prie penser meurement, et me faire entendre vostre advis, mesmes sur la responcè que je pourray faire audict seigneur archevesque, laquelle en tous cas doit estre entièrement gracieuse, correspondante à la bonne affection qu'il moustre vers le Roy, nostre maistre : vous recommandant la diligence en cest endroit, et vous souvenant le renvoy de ladicte lettre. A tant, monsieur de Saint-Bavon, je prie Dieu vous avoir en sa sainte garde. D'Anvers, le xviii^e jour de septembre 1574.

» DON LUIS DE REQUESENS. »

(1) *Creyendo ser esta la voluntad de Dios, pues ha sido servido que haya havido tantos estorvos para detenerla,*

24 septembre 1574. Il a envoyé l'ordre à Jean-Baptiste de Tassis, qui n'a pu s'embarquer à Santander, à cause du temps contraire, de prendre son chemin par la France. — Il veut que les commissaires des Pays-Bas qui sont en Angleterre fassent connaître à la reine, ou à ses ministres, avec la dextérité convenable, que, si elle envoyait à Madrid un ambassadeur qui ne fût pas hérétique, le Roi le recevrait avec plaisir. — Il désire que, dans les difficultés qui se sont élevées avec l'archevêque de Trèves, le gouvernement use des voies de négociation et de douceur, afin de ne pas l'aliéner. — Quoiqu'il fût bon de se débarrasser, d'une ou d'autre manière, des Français pris lors de la déroute de Genlis, cependant il a été jugé convenable d'attendre, pour prendre une détermination à cet égard, la manière dont le nouveau roi de France se conduira. — Un homme, nommé Dierick Hill, qui dit être envoyé par les états de Brabant (1), et avoir quitté Bruxelles le 27 août, est arrivé à Madrid. Jusqu'à ce moment, le Roi n'a voulu ni le voir ni recevoir les papiers dont il est porteur, sachant que les états ne se sont pas fait autoriser par le grand commandeur pour cette mission. — Vandenesse n'a pas été privé du bailliage de , ni d'aucune autre chose qu'il avait; seulement le Roi, en le faisant mettre en liberté, lui a défendu de sortir d'Espagne, et de résider à Madrid et à douze lieues à l'entour (2).

Liasse 561.

1404. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 24 septembre 1574.* Berlaymont a été très-content de la mercède que le Roi lui a faite du titre de comte; mais cela ne l'empêche pas de prétendre à l'évêché de Tournay pour un de ses fils, prévôt et chanoine de Liège. — M. de Havré a montré aussi une grande satisfaction du titre de marquis que le Roi lui a

(1) Les états, dans leur séance du 24 août, l'avaient chargé de se rendre à Madrid, pour présenter au Roi une requête où ils demandaient le redressement des infractions commises à la Joyeuse-Entrée, et le suppliaient de se faire rendre compte des moyens qu'ils avaient proposés pour la pacification du pays. (Archives des états de Brabant, *Rootboeck*, fol. 480.)

(2) Il s'agit ici, vraisemblablement, de Vandenesse que le Roi fit arrêter et conduire à l'alcazar de Ségovie, en même temps que le seigneur de Montigny, lorsqu'il reçut le courrier du duc d'Albe porteur de la nouvelle que les comtes d'Egmont et de Hornes étaient en son pouvoir. (Voy. le t. I, p. 587.)

accordé : malgré tout ce qu'a pu faire le commandeur pour l'en dissuader, il veut aller en Espagne baiser les pieds du Roi, et Requesens n'a pu lui refuser une lettre de recommandation : « Ce que je puis dire de lui, ajoute-t-il, c'est « qu'il est, comme Votre Majesté le sait, un des hommes principaux du pays « par sa naissance; qu'il est bon chrétien, et qu'il n'aurait aucune mauvaise » intention, s'il n'était influencé par son frère : pour le surplus, il est un peu » fou et léger (1). » — Requesens recommande au Roi, pour les places de trésorier et de greffier de la Toison d'or, d'Assonleville et Berty.

Liasse 560.

1405. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 24 septembre 1574.* Malgré toutes les peines qu'il se donne, il ne peut parvenir à réprimer l'indiscipline des soldats espagnols. Il en fait exécuter un assez bon nombre, et il en tient en prison beaucoup d'autres qui sont condamnés à mort; mais il fera seulement faire justice des chefs. — Le mois précédent, Julian Romero lui écrivit que cinquante-cinq soldats avaient quitté le camp avec leurs armes, se dirigeant vers la France; qu'il avait envoyé à leur poursuite deux capitaines et quelques chevaux; que ceux-ci les avaient atteints, mais que, ne voulant pas se battre contre leurs compatriotes, ils avaient cherché à les persuader par de bonnes raisons (ce dont ils s'étaient moqués, faisant dire à Julian Romero qu'il prit garde à ceux qui restaient, parce que tous désiraient partir, et que, quant à eux, il n'y avait pas de remède); qu'ils s'en allaient avec leur bagage, prenant, de village en village, des chariots pour les transporter, et rançonnant les habitants. — A cette nouvelle, Requesens envoya un de ses gentilshommes, avec des patentes en français et en espagnol, pour que, de toutes les garnisons, on mit à sa disposition les gens dont il aurait besoin, que les paysans prissent les armes, et que, dans le cas où l'on atteindrait les déserteurs et qu'ils voulussent faire résistance, on les tuât. On les atteignit en effet entre Philippeville et Mariembourg, et, comme ils ne voulurent pas retourner, quoiqu'on leur promit leur grâce, on les combattit. Sept ou huit Wallons demeurèrent sur la place; treize Espagnols périrent, et quinze à vingt furent blessés. Sept ou huit s'échappèrent. Les autres furent pris et amenés au grand commandeur, qui fit couper la tête à quelques-uns. Cet exemple a produit un bon effet. — D'après

(1) *Loquillo y insubstancial.*

ce qu'on lui rapporte, il y a en France beaucoup d'Espagnols qui ont déserté des Pays-Bas ; ils sont recueillis par M. de Guise et d'autres qui leur font un bon traitement et leur donnent de grosses payes. — On lui a dit qu'il y a à Noyon deux ou trois Espagnols mariés qui ont commission de diriger et de secourir les déserteurs. — La cherté des vivres aux Pays-Bas, qui fait qu'ils ne peuvent subsister avec leur solde, est une des causes de cette désertion.

Liasse 560.

1406. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 25 septembre 1574.* « Les nouvelles du théâtre de la guerre, depuis la dernière » lettre que j'ai écrite à V. M., c'est que l'on continue toujours le siège de » Leyde, et que les bourgeois persistent dans leur obstination, tout en souffrant » les dernières extrémités. Le prince a fait tout ce qu'il a pu pour secourir cette » ville ; il l'a tenté de différentes manières, et aucune de ses tentatives n'ayant » réussi, il a rompu plusieurs digues pour mettre tout le pays sous l'eau, en se » persuadant que l'inondation arriverait jusqu'à Leyde, et que, avec une foule de » petites barques, il la pourrait secourir, sans que nous pussions y mettre obsta- » cle. Les eaux ont grossi de façon qu'elles ont noyé grande quantité de villages » et plus de six cents personnes ; et, le 17 de ce mois, ils ont tenté leur expédition » de secours, avec plus de quatre cents barquettes, selon ce qu'on m'assure, » qu'ils avaient fait venir de toutes les parties de la Hollande et de la Zélande, et » qui étaient montées par un nombre considérable de marins, sans compter » quinze enseignes d'infanterie payée, et beaucoup de bourgeois de toutes les » villes révoltées, qui sont déjà des soldats. Enfin, l'eau n'arrivant pas jusqu'à » Leyde, ils durent sauter à terre ; mais ils y trouvèrent une telle résistance, » qu'ils se rembarquèrent en toute hâte, après avoir perdu quelque monde et » quelques munitions (1). — Ils espèrent que, l'hiver venant, et avec lui les vents » et les tempêtes, les eaux arriveront jusqu'à la ville ; mais craignant qu'elle » ne puisse tenir jusque-là, ils sont au repentir d'avoir rompu les digues, à » cause du dommage qui en résulte pour Rotterdam, Delft et d'autres villes, » et ils ont tâché de les réparer, mais vainement. — Leyde ne peut rejeter » sur personne la faute de son obstination, car il n'y a point de soldats qui » lui fassent la loi : ce sont les bourgeois qui ont pris les armes et s'obstinent.

(1) Voyez la lettre de Valdès, du 18 septembre, p. 158.